

si les Canadiens présents en Libye couraient des dangers et si le gouvernement, au moment où il avait consulté les autorités américaines, avait reçu l'assurance que ces Canadiens seraient évacués si jamais les États-Unis déclenchaient des opérations militaires dans ce pays¹².

Le même jour, le député néo-démocrate Jim Manly fit la remarque suivante, après la déclaration du premier ministre sur le terrorisme : "C'est bien de dire qu'ils ne devraient trouver nulle part dans le monde refuge, paix et indulgence; mais c'est autre chose que de prendre des mesures de représailles." M. Manly demanda aussi au premier ministre s'il pensait que "l'intervention militaire [était] la solution qu'il [convenait] d'apporter au terrorisme. Ne reconnaît-il pas que pareille intervention risque d'aggraver la tension internationale et, en fait, de faire redoubler de vigueur le terrorisme?"¹³

Le jour de l'attaque, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, est revenu sur la question de la sécurité des Canadiens en Libye et posa la question suivante au gouvernement : "Les Américains ont-ils discuté le plan avec le gouvernement canadien avant le week-end et, dans l'affirmative, qu'est-ce que le gouvernement canadien a dit ?"¹⁴

Le 15 avril, M. John Turner a demandé au gouvernement pourquoi il n'avait pas conseillé aux Canadiens de quitter la Libye et s'il avait pensé aux mesures à prendre au cas où il faudrait d'urgence leur porter secours. Il a aussi voulu savoir pourquoi le premier ministre ne proposait pas des sanctions économiques internationales susceptibles de donner dans l'avenir de meilleurs résultats que les interventions militaires. Le député libéral Herb Gray a interrogé le gouvernement pour savoir s'il ferait pression à la réunion de l'OCDE et au Sommet de Tokyo pour mettre en oeuvre un plan d'action concerté. M. Broadbent a demandé au gouvernement s'il avait communiqué avec les autorités libyennes au sujet de la sécurité des Canadiens travaillant dans ce pays¹⁵.

¹² Débats de la Chambre des communes, 11 avril 1986, p. 12124.

¹³ Débats de la Chambre des communes, 11 avril 1986, p. 12131.

¹⁴ Débats de la Chambre des communes, 14 avril 1986, p. 12186.

¹⁵ Débats de la Chambre des communes, 15 avril 1986, pp. 12241-12245.